

# Le cœur du Jura bat...

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, sur la base des ses trois villes-bourgs, la communauté de communes "Arbois, Poligny, Salins, cœur du Jura" s'inscrit dans une nouvelle politique d'avenir. Une progression volontaire qui favorise le service à la personne et l'attractivité du territoire. Premier état des lieux...

Michel Francony - Président

## "Nous avons la volonté de développer l'attractivité de ce territoire"

**Humainement, comment se passe cette fusion ?**

"Arbois, Poligny, Salins cœur du Jura" avance vite. Je retiens que c'est beaucoup d'énergie. Je retiens la présence d'élus qui s'investissent et s'adaptent face à de nouvelles exigences. Le terme qui me vient à l'esprit est la bienveillance. Une bienveillance renforcée par le fait que ces élus ont accompagné des décisions importantes pour mettre en marche cette nouvelle communauté de communes : par exemple, sur le contrat de ruralité que nous avons signé avec l'état et le département. C'est un signe de confiance de leur part qui nous permet de progresser. Les communes prennent conscience qu'elles s'inscrivent et s'impliquent dans un projet de développement commun qui respecte les intérêts de chacun. Retenons aussi le travail remarquable et l'adaptabilité des services qui nous accompagnent dans ces transformations, dans cette nouvelle organisation, cette nouvelle progression.

**Vous parlez beaucoup de progression...**

Il faut signaler avant toute chose la qualité des services laissés par les trois communautés de communes précédentes. Ainsi cette fusion se construit sur de très bonnes bases. Nous poursuivons le travail qui dans un premier temps consistait à harmoniser les services à la population sur ce nouveau territoire partagé. Nous avons beaucoup de dossiers sur la table et notre objectif affiché est de proposer à tous ce qui se faisait de mieux dans chacune des trois collectivités, « une harmonisation par le haut ».

Voilà comment se dégagea un esprit communautaire. La progression, c'est de s'inscrire durablement dans une vision commune, claire et opérationnelle.

**Comment expliquer un intérêt communautaire ?**

Un intérêt communautaire, c'est offrir partout et à tous un meilleur service, plus d'accessibilité, des tarifs identiques pour tous... C'est réfléchir à ce que nous pouvons apporter de mieux, pour les écoles de musique, les équipements sportifs, la culture... pour notre environnement. Si nous n'avions pas ces volontés, cette fusion n'aurait pas de sens. Nous dessinons un projet de services qui apporte du plus à la population.

**Qu'apporter de plus aux habitants ?**

Le service à la personne est déjà de bonne qualité. Au-delà des aspects techniques de la



fusion, c'est le moment de s'interroger pour aller plus loin encore, de s'adapter et d'anticiper les évolutions, les nouveaux modes de vie. Quel habitat pour demain ? Quels nouveaux modes de garde pour nos enfants ? Pensons à nos jeunes, comment vivront-ils dans le futur ? Ne passons pas à côté de l'essentiel, imaginons l'avenir et prenons du plaisir à partager. Nous éprouverons plus de satisfaction si nous inventons nous-même notre avenir. Les habitants attendent de nous du concret.

**Vous faites preuve d'un bel esprit positif...**

On nous envie notre territoire, nos atouts ! Pourquoi serions-nous alors pessimistes ? Ce n'est pas qu'une fusion naturelle, c'est une complémentarité prometteuse. "Arbois, Poligny, Salins, cœur du Jura" est une chance ! Nous avons la responsabilité de développer l'attractivité de ce territoire pour maintenir et accueillir des entreprises, de jeunes ménages, des retraités, pour créer de nouveaux emplois... Nous profitons d'un riche tissu économique et touristique. Notre devoir est de favoriser son développement, de finaliser l'arrivée du numérique, de créer un nouvel outil de promotion touristique, de finaliser les zones d'activités économiques... A nous de travailler avec volonté et modernité. Bien sûr nous ne parlerons plus de fusion mais d'un beau territoire agrémenté à vivre et tourné vers l'avenir. Voilà notre feuille de route.



Véronique Lambert  
Vice-présidente à la petite enfance et à la jeunesse

## Petite enfance : un service maintenu sur l'ensemble du territoire...

**Le service petite enfance est un élément essentiel dans la vie des jeunes ménages. De la garde des nourrissons jusqu'à la sortie du primaire, la communauté de communes "Arbois, Poligny, Salins, cœur du Jura" et les communes se partagent une prise en charge de qualité.**

S'il est un secteur où la fusion des trois communautés de communes Arbois, Poligny, Salins ne s'est pas fait sentir, c'est bien celui de la petite enfance. Les familles n'ont pas eu à s'adapter à une nouvelle organisation. L'accueil proposé avant la fusion sur l'ensemble du territoire a pu être maintenu en l'état, preuve d'un service de grande qualité :

- Les relais assistante maternelle (RAM), présents à Poligny, Arbois et Salins, sont des lieux d'animation, de conseil, de formation pour les assistantes maternelles qui trouvent là l'occasion d'échanger et de partager leur activité.

- Les crèches "multi-accueil" reçoivent les enfants de deux mois à la scolarité, elles sont présentes à Arbois et Salins en gestion intercommunale et à Poligny en gestion communale.

- Les accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) pour l'accueil périscolaire ou extrascolaire sont au nombre de dix en gestion communautaire, communale ou autres. On les retrouve sur Arbois et Vadans, Salins, Grozon, Colonne, Aumont/Montholier, Le Fied, Saint-Lothain, Poligny Brel et Les Porchets. Agiepierrre/Marnoz et Doumon/Cernans sont en gestion individuelle. Ces accueils de loisirs reçoivent des enfants de 3 ans à 10/11 ans.

Pour cette rentrée 2017, quatre communes sont revenues à la semaine de 4 jours : Vadans, Grozon, Le Fied et Poligny. Une nouvelle disposition qui entraîne une réorganisation au niveau intercommunal. L'intercommunalité offre dorénavant une solution pour accueillir en extrascolaire les enfants non scolarisés le mercredi matin. Ils sont reçus à Arbois et à Poligny. "Nous avons su répondre à cette nouvelle situation. Nous attendons maintenant les décisions des parents, des conseils d'école et des collectivités qui ont la compétence scolaire pour la rentrée 2018. Nous espérons savoir rapidement si toutes les écoles adoptent ou pas la semaine de 4 jours. Ainsi nous pourrions adapter le service que les familles attendent" conclut Véronique Lambert en charge de la petite enfance et de la jeunesse.

Abergement-le-Grand, Abergement-le-Petit, Abergement-lès-Thésy, Agiepierrre, Arbois, Aresches, Aumont, Barretaine, Bersaillin, Besain, Biefmorin, Bracon, Brainans, Buvelly, Cernans, Chamole, Chausseuans, Chaux-Champagny, Chilly-sur-Salins, Clucy, Colonne, Darbonnay, Dournon, Fay-en-Montagne, Gerlaise, Grozon, Ivory, Irvey, La Chapelle-sur-Furieuse, La Châtelaine, La Ferté, Le Chatelay, Le Fied, Lemuy, Les Arsures, Les Planches-près-Arbois, Marnoz, Mathenay, Mesnay, Miéry, Molain, Molamboz, Monay, Montholier, Montigny-lès-Arsures, Montmarlon, Neuville, Oussières, Picarreau, Plasne, Poligny, Pont d'Héry, Pretin, Pupillin, Saint-Cyr-Montmain, Saint-Lothain, Saint-Thiébaud, Saizenay, Salins-les-Bains, Thésy, Tourmont, Vadans, Vaux-sur-Poligny, Villers-les-Bois, Villerserine, Vilette-lès-Arbois



Martine Vuillemin - Vice-présidente tourisme et culture

## Une nouvelle organisation au service du développement touristique...

Dans le cadre de ses nouvelles attributions, la communauté de communes "Arbois, Poligny, Salins, cœur du Jura" a maintenant en charge la promotion et l'organisation touristique de son territoire. La création d'un office de tourisme intercommunal est maintenant acté. Dans un premier temps à partir des deux offices d'Arbois et Poligny car la ville de Salins a gardé son office de tourisme municipal transformé en EPIC à l'occasion de l'ouverture des nouveaux thèmes. Rencontre avec Martine Vuillemin, vice-présidente en charge du tourisme et de la culture.

La seule évocation d'Arbois, Poligny et Salins-les-Bains est synonyme de vins, de Comté, de sel, de thermalisme... Des activités économiques et agricoles majeures mais aussi une diversité qui favorise une fréquentation touristique de premier ordre. Arbois, Poligny, Salins-les-Bains, trois villes de caractère au riche patrimoine historique, architectural et culturel, auxquelles s'ajoutent des villages et paysages remarquables entre vignes, forêts, cascades... paradis des randonneurs.

**Des espaces d'accueil inchangés...**

Depuis le 26 septembre, la communauté de communes "Arbois, Poligny, Salins, cœur du Jura" a validé, en conseil communautaire, la création d'un EPIC, Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial. Une forme juridique qui met en place une gestion partagée entre élus et acteurs touristiques locaux et qui peut aussi permettre de commercialiser des produits touristiques. Un EPIC fonctionne sous la responsabilité d'un comité de direction. "Cette nouvelle structure va permettre de mutualiser les outils et les moyens en place afin d'assurer la promotion de notre territoire. Une promotion qui se veut à la hauteur de notre capital touristique. Tout d'abord pour valoriser la randonnée et ses circuits, mais aussi l'oénotourisme, le thermalisme, les sites UNESCO, la gastronomie, Pastour et son œuvre..." précise Martine Vuillemin. Dans un premier temps, ce sont les offices actuels d'Arbois et Poligny qui sont directement concernés. La communauté de communes accompagnera la dissolution ou le changement de destination de ces deux associations. Le nouvel office de tourisme intercommunal restera dans les mêmes locaux arboisiers et polinois et l'ensemble du personnel sera maintenu sous une direction commune à venir.

**Le tourisme au cœur du développement économique...**

"Nous nous appuyons sur un travail déjà engagé de longues dates par le Pays du Revermont mais aussi sur l'existant et le bénévolat qui fonctionnent très bien. Le Jura est le département le plus touristique de la nouvelle région. Nous avons donc une belle carte à jouer car nous ne manquons pas d'atouts. Nous allons établir une feuille de route à court et moyen terme pour fixer les grandes orientations. Le numérique et la modernité y auront toute leur place. L'office de tourisme intercommunal couvrira toutes les communes sauf la ville de Salins-les-Bains mais nous travaillerons de façon très rapprochée dans nos actions de promotion. Nous allons dès à présent préparer la prochaine saison estivale" conclut Martine Vuillemin. Le tourisme est un axe essentiel du développement économique. "Arbois, Poligny, Salins, cœur du Jura" ne manquera pas l'occasion de s'y associer avec détermination et professionnalisme. Rappelons simplement que la seule activité touristique génère déjà sur ce territoire 14,5 millions d'euros de retombées économiques annuellement. Vous avez dit attractivité ?



Yves Décoté - Vice-président environnement et énergie

## Déchets, eau, assainissement, environnement... L'avenir en mode intercommunal...

**Fusionner trois communautés de communes est déjà une belle aventure... Quand cette fusion s'associe aux nouvelles obligations dictées par la loi NOTRE, cela peut se rapprocher du casse-tête ! Yves Décoté, en charge de l'environnement et de l'énergie témoigne...**

Les traitements des déchets, l'approvisionnement en eau potable, l'évacuation et l'assainissement des eaux usées... sont d'indispensables services rendus à la population. Gérés différemment selon les situations et les décisions politiques de chaque territoire, ces services sont amenés, encadrés par de nouvelles lois, à trouver une gestion harmonisée au niveau intercommunal. Oui sur le papier, mais concrètement ? Yves Décoté nous dresse un état des lieux pour ce qui concerne l'avenir de ces dossiers au sein de la communauté de communes "Arbois, Poligny, Salins, cœur du Jura". Rappelons simplement que cela concerne 66 communes et environ 8 000 foyers. Au-delà du service rendu, la protection de l'environnement prend là toute son importance notamment avec une gestion à long terme et durable de la précieuse ressource en eau.

**Les ordures ménagères**

"C'est simple, rien n'est harmonisé et il faut tout reprendre. Des communes sont à la tava, d'autres à la redvance... Salins gère en direct ses déchets alors qu'Arbois et Poligny travaillent avec le Sictom de Champagnole ou de Lons... L'objectif à terme est de proposer le même service à tous avec les tarifs les moins élevés, les plus justes possibles, tout en y associant la préservation de l'environnement car c'est finalement notre intérêt. L'échéance est fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Nous entrons dans une phase d'analyse avec l'aide d'un cabinet indépendant qui nous aidera à faire les bonnes synthèses. C'est un beau projet de territoire qui devra fixer les équilibres entre taxe et redevance, entre famille nombreuse ou personne seule... Des choix importants pour notre avenir. L'analyse et la réflexion se poursuivent sur 2018, la

synthèse et les décisions sont prévues fin 2019."

**La gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (Gemapi)**

"C'est nouveau, c'est technique... un dossier particulier. En gros, la gestion des cours d'eau et de la qualité de l'eau. Tout un programme. C'est un enjeu majeur pour préserver les milieux aquatiques et leurs fonctionnalités : ce qui nous garantit finalement une bonne qualité de l'eau dans nos rivières (et finalement dans nos verres). Ce n'est pas simplement la Furieuse, l'Orain, la Cuisance et la Brenne, les 4 principales rivières du territoire ; mais un linéaire de près de 600 km de cours d'eau qui nécessitent un suivi et parfois des soins. Qui'en adviendra-t-il ? Comment pourrions-nous organiser cette nouvelle compétence et assurer la qualité du travail ? La réflexion s'engage et des partenariats sont en discussion avec diverses structures (EPTB, Syndicats mixtes, EPAGE...)"

**L'eau potable et l'assainissement**

"Là encore nous entrons en phase de concertation et d'études. De nombreux syndicats interviennent. Tout le monde n'est pas équipé et ne procède pas de la même manière. Il est question d'approvisionnement et d'assainissement collectif ou individuel. Comme pour la gestion des déchets, l'objectif est de proposer le meilleur service à l'usager. Nous avons jusqu'au 31 décembre 2019 pour élaborer ce nouveau schéma directeur. Pour ce faire, nous lançons une vaste étude pour faire la synthèse, l'état des lieux et proposer finalement la meilleure gestion possible de la ressource en eau, au profit de nos concitoyens."